



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 22 juin 2026
Présidence de Mme Charlotte Mathis

Préavis n° 1345/2026 Rapport de gestion 2025

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2025 ;
- vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

- I. d'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2025.
- II. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Charlotte Mathis

Le Secrétaire suppléant



Jean-François Chapuisat